

NOVETHIC DÉCODE LES RÉOLUTIONS SUR LE CLIMAT EN AG

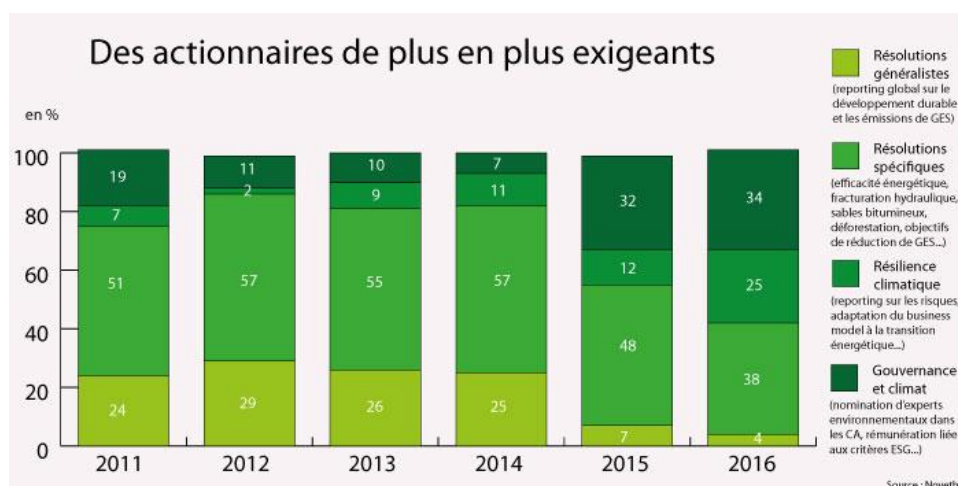
Paris, le 22 avril 2016. Le centre de recherche de Novethic publie une analyse des résolutions climat déposées aux assemblées générales de grandes entreprises carbo-intensives, telles qu'Exxon ou BP. C'est l'un des moyens d'action privilégiés par les investisseurs pour pousser les entreprises à accroître leur ambition sur le climat. Une influence précieuse dans un contexte marqué par l'ouverture de la ratification de l'Accord de Paris.

► Les investisseurs ont un rôle clef pour tenir l'objectif de l'Accord de Paris : limiter le réchauffement à 2°C

La COP 21 a montré que la protection du climat passait par la mobilisation de trois catégories d'acteurs : les États, les entreprises et les investisseurs. Ces derniers ont multiplié les engagements, comme l'ont montré les études publiées par Novethic [tout au long de l'année 2015](#). Il faut maintenant les mettre en œuvre. Pour atteindre leurs objectifs de « décarbonation » des portefeuilles, les investisseurs doivent pousser les entreprises dont ils sont actionnaires à baisser leurs propres émissions. Leur principal moyen de pression est l'engagement actionnarial, utilisé par plus de 350 acteurs financiers internationaux engagés sur le climat. Celui-ci peut prendre des formes diverses, les résolutions soumises aux Assemblées Générales d'actionnaires étant l'un des plus efficaces. Les règles de chaque pays diffèrent dans le domaine, et si la démarche est plus accessible aux États-Unis où le dépôt de résolutions par des organisations spécialisées est une pratique ancienne, elle s'est plus récemment répandue en Europe auprès de compagnies pétrolières comme Shell ou BP.

Des résolutions plus exigeantes pour les secteurs les plus exposés

L'analyse faite par Novethic des résolutions sur le climat déposées aux AG 2016 montre qu'elles augmentent (on en compte 170 contre 93 en 2011), mais également que les exigences des actionnaires se font plus précises. En cinq ans, nous sommes ainsi passés de résolutions « généralistes » demandant un reporting peu spécifique sur les émissions de gaz à effet de serre ou le développement durable, à des injonctions plus exigeantes, abordant par exemple la neutralité carbone à horizon donné, ou la remise en cause de certains business models.



[Consulter l'étude](#)

► Transformation progressive des acteurs financiers sur le climat

La transition vers une économie bas-carbone qu'appelle l'Accord de Paris suppose une réorientation massive du secteur financier vers le financement d'une économie plus verte. Le mouvement de mobilisation de certains acteurs, dont la taille et le poids permettent de penser qu'ils vont entraîner les autres, est un élément déterminant. Les engagements pris librement par chacun sont parfois complexes à décrypter. C'est pourquoi Novethic propose une série de documents décodant les principaux aspects de ce mouvement.

1. L'ARTICLE 173 DE LA LOI TEE

La France a été le premier pays à introduire dans sa législation une obligation d'information sur leur gestion du risque climat pour les plus grands investisseurs institutionnels (assureurs, organismes de retraite et de prévoyance, etc.). Novethic en analyse les contours et les conséquences attendues.

► [Consulter l'étude](#)

2. REPÈRES SUR LES MOYENS D'ACTION DU SECTEUR FINANCIER

Les quatre principaux moyens d'action du secteur financier sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont le désinvestissement des énergies fossiles et/ou des entreprises les plus carbo-intensives, l'engagement actionnarial, la décarbonation de portefeuilles et les financements verts. Retrouvez les principales actions mises en œuvre par les plus gros acteurs financiers :

► [Consulter l'étude](#)

3. FINANCE ET CLIMAT

Le centre de recherche de Novethic a étudié, depuis fin 2014, les liens entre finance et climat et propose un décryptage du mouvement sans précédent de mobilisation des acteurs financiers sur l'environnement.

► [Consulter la page](#)



Novethic est un centre de recherche sur l'Investissement Responsable français. Créée en 2001, cette filiale de la Caisse des Dépôts analyse les grandes évolutions de l'Investissement Responsable dans le monde, publie les statistiques de l'ISR en France et labellise des produits financiers sur des critères ESG. www.novethic.fr / [Contact presse](#) / (0)6 83 27 62 40